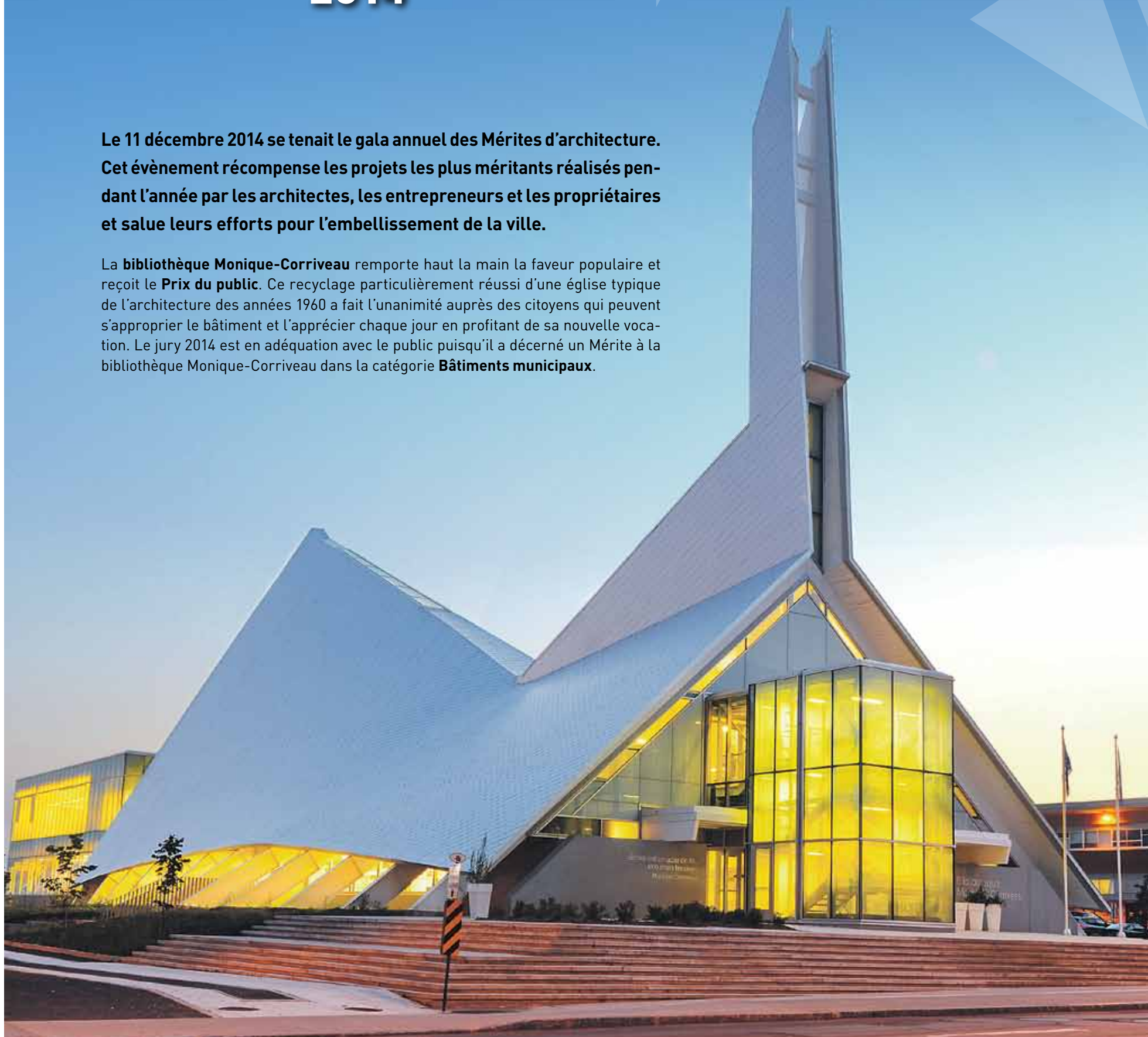




LES MÉRITES D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC 2014

Le 11 décembre 2014 se tenait le gala annuel des Mérites d'architecture. Cet événement récompense les projets les plus méritants réalisés pendant l'année par les architectes, les entrepreneurs et les propriétaires et salue leurs efforts pour l'embellissement de la ville.

La **bibliothèque Monique-Corriveau** remporte haut la main la faveur populaire et reçoit le **Prix du public**. Ce recyclage particulièrement réussi d'une église typique de l'architecture des années 1960 a fait l'unanimité auprès des citoyens qui peuvent s'approprier le bâtiment et l'apprécier chaque jour en profitant de sa nouvelle vocation. Le jury 2014 est en adéquation avec le public puisqu'il a décerné un Mérite à la bibliothèque Monique-Corriveau dans la catégorie **Bâtiments municipaux**.



Commanditaire



Partenaire officiel

leSoleil

Entente de
développement culturel



Culture
et Communications
Québec

Mot de la ministre



Le patrimoine architectural de la ville de Québec constitue un précieux héritage. Il est composé à la fois de joyaux ancestraux et de constructions récentes dont l'audace et l'ingéniosité témoignent du talent des architectes, des aménagistes, des entrepreneurs et des citoyens d'aujourd'hui. Ce mariage réussi entre l'ancien et le moderne forme la signature de Québec. Dans un souci constant d'embellissement, la capitale sait mettre en valeur cette cohabitation et offrir aux citoyens un milieu de vie exceptionnel.

Les Mérites d'architecture soulignent la grande qualité des projets architecturaux réalisés dans la ville de Québec. Pour une onzième année, ces prix contribuent à mettre en lumière les caractéristiques urbaines uniques d'une ville qui est reconnue pour sa beauté et qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

Je félicite les lauréates, les lauréats et les finalistes. Grâce à leur passion et à l'excellence de leur travail, ils offrent aux citoyens des espaces dont ils peuvent être fiers. Je tiens également à saluer les gagnants des prix du public, qui attestent l'intérêt que la population porte à ces projets remarquables.

Hélène David, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

Mot du maire



La Ville de Québec fourmille de projets et son dynamisme se reflète par des réalisations qui se démarquent dans différents secteurs d'activité. Les Mérites d'architecture récompensent les meilleurs projets architecturaux réalisés pendant l'année. Ces distinctions indiquent les tendances en matière de construction, de rénovation, de recyclage et tracent la voie à suivre en soulignant les meilleures pratiques.

Je tiens à saluer l'engagement des membres du jury. On l'oublie parfois, mais leurs décisions sont importantes et elles envoient toujours un signal aux architectes, aux entrepreneurs et aux propriétaires pour les guider dans les multiples choix qu'implique un projet de construction. Je veux les remercier pour leur rigueur et le temps qu'ils consacrent bénévolement à ce concours.

Je veux aussi remercier tous les participants qui ont soumis leur candidature et accepté que leur projet soit évalué cette année. Sans eux, le concours ne pourrait pas exister.

En terminant, je félicite chaleureusement tous les lauréats et j'invite la population à parcourir les rues de la ville pour découvrir les bâtiments lauréats 2014.

Bonne soirée à tous!

Régis Labeaume,
maire de Québec

Membres du jury

Alexis Ligougne, président du jury



Alexis Ligougne, M. arch., Boursier SCHL, MOAQ/1977, est professeur titulaire retraité de l'Université Laval. Après une expérience professionnelle concentrée sur l'habitation, il est professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval de 1977 à 2004 et directeur de l'EAUL de 1994 à 2000. Son enseignement et sa recherche portent sur le design urbain, l'espace public et sur une pédagogie de l'architecture qui tire sa spécificité des conditions locales. Il participe à de nombreuses activités telles que : colloques, conférences et concours internationaux d'architecture; expositions de travaux et enseignement dans des universités à l'étranger; coopération internationale et publications. Il est invité à titre d'architecte-conseil et participe à des jurys académiques et professionnels. À Québec, il s'est engagé dans divers comités et coalitions de sauvegarde de lieux menacés.

André Potvin



André Potvin est professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval. Il est codirecteur du Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP) dont les principaux domaines de recherche comprennent l'architecture bioclimatique, la microclimatologie urbaine et l'adaptabilité environnementale. Il a participé comme consultant en bâtiments durables à de nombreux projets primés localement et à l'étranger. Il est chercheur responsable du volet « conception intégrée » de la nouvelle chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois de l'Université Laval (CIRCERB). André Potvin est membre du comité directeur du Centre de formation en développement durable de l'Université Laval (CFDD) ainsi que membre-associé de l'organisation internationale Passive Low Energy Architecture (PLEA).

Diane Landry



Diane Landry vit et travaille à Québec. Elle a d'abord étudié les sciences naturelles et travaillé dans le domaine de l'agriculture. À l'âge de 25 ans, elle a pris une autre direction, estimant qu'il serait plus facile de changer le monde par les arts visuels. Elle détient un baccalauréat en arts plastiques de l'Université Laval (1987) et une maîtrise en arts plastiques de la Stanford University (2006), en Californie. Son travail a fait l'objet de nombreuses expositions au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe, en Chine et en Australie où elle a également présenté son travail en performance. Elle a été artiste en résidence à New York, à Montréal, au Banff Centre (Alberta), à Buenos Aires (Argentine), à Marseille (France) et à Utica (New York). En 2008, le Musée d'art de Joliette a publié une monographie soulignant la première rétrospective de son œuvre, *Les défibrillateurs*. Sa première rétrospective aux États-Unis, *The Cadence of All Things*, a été présentée au Cameron Art Museum à Wilmington (Caroline du Nord) en 2013. Diane Landry est représentée par la Galerie Michel Guimont (Québec) et la Carl Solway Gallery (Cincinnati, Ohio).

Karine Garcia



Karine Garcia est titulaire d'une maîtrise de l'Université de Montréal en aménagement, option conservation de l'environnement bâti. Après avoir participé à la mise en valeur de certains sites patrimoniaux au sein du monde municipal ainsi que dans un organisme privé sans but lucratif, elle œuvre au sein du ministère de la Culture et des Communications (MCC) depuis 2008. Ses premiers mandats l'ont amenée à travailler sur le Répertoire du patrimoine culturel québécois, à la transition vers la Loi sur le patrimoine culturel, à l'application de celle-ci et à des projets d'immobilisations. Elle coordonne actuellement des ententes de développement culturel dans la région de la Capitale-Nationale dont celle intervenue entre le MCC et la Ville de Québec. Ces responsabilités permettent notamment le suivi de projets diversifiés dans les sphères culturelles et patrimoniales.

Linda Larouche



Bachelière en communications graphiques à l'Université Laval, Linda Larouche cumule vingt-sept (27) ans d'expérience dans le domaine. Elle a œuvré au sein de différentes firmes telles que Cossette, Olive communication et Verge LeBel à titre de conceptrice graphique. Elle a également occupé pendant neuf ans le poste de directrice photo à la Maison Simons. Au journal *Le Soleil* depuis 2006, elle occupe le poste de directrice artistique et agit à titre de responsable du développement et du maintien de la qualité visuelle du journal (infographie, mise en page, photographie), en plus de diriger et de coordonner le travail des graphistes.

Lydia Lavoie



Diplômée en 2013 à la maîtrise professionnelle en architecture de l'Université Laval, Lydia Lavoie a complété son baccalauréat, profil international, à la faculté polytechnique de Mons, en Belgique. Ces années d'études en architecture lui ont permis de développer une vision sensible et durable de l'architecture et de l'espace urbain. En 2011, son projet « Café? Muffin! », lauréat d'un concours en design urbain de l'école d'architecture, est présenté au 3^e colloque sur l'innovation de la Ville de Québec. Elle obtient, à la fin de ses études, la bourse du meilleur projet de fin d'études en développement durable de l'École d'architecture pour son essai projet *Entre rue et carotte*. Son essai-projet est d'ailleurs publié sur le blogue monlimoilo.com. Elle a également eu l'occasion de mettre à profit ses connaissances en design urbain et en architecture à titre de stagiaire en architecture au sein du Service de l'aménagement du territoire pour la Ville de Québec. Depuis l'automne 2013, Lydia travaille pour la firme BGLA architecture + design urbain, à titre de stagiaire en architecture.

Stéphane Hurens



Stéphane Hurens est technologue professionnel dans le domaine du bâtiment. À ce titre, il possède d'excellentes connaissances sur les techniques et tendances dans le domaine de la construction au Québec. Au début de sa carrière, il a œuvré en tant qu'estimateur en bâtiment ainsi que conseiller technique en efficacité énergétique. En 2009, il accepte un poste d'inspecteur en bâtiment pour la Ville de Lac-Mégantic et obtient son titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement du Québec. Fort de ces expériences, il rejoint les rangs de l'APCHQ comme conseiller technique en bâtiment. Dans le cadre de son travail, outre les conseils techniques, il agit à titre d'expert technique et de formateur technique auprès des entrepreneurs. Passionné par le domaine du bâtiment, il œuvre à développer les connaissances techniques des professionnels ainsi que la relève dans le domaine de la construction.

Prix du public

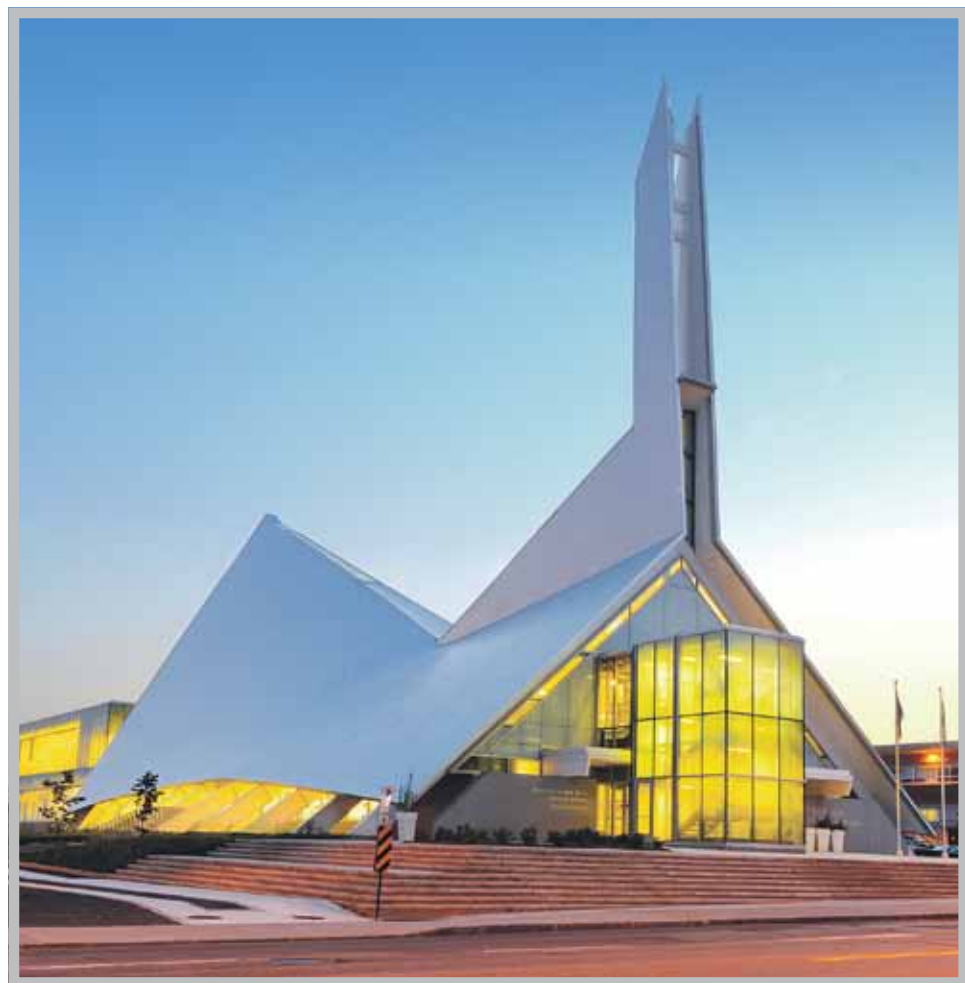
Lauréat :

BIBLIOTHÈQUE MONIQUE-CORRIVEAU

Bâtiment situé au **1100, route de l'Église**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Consortium Dan Hanganu + Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation : Pomerleau inc.



Finalistes

La maison du pilote - Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent

Bâtiment situé au **240, rue Dalhousie**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Lévesque et associés construction Inc.

La Cité Verte - SSQ Société Immobilière inc.

Avenue Ernest-Gagnon, rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur, avenue des Jésuites, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : BMD architectes inc. / Genecor / Groupe IBI/DAA / Douglas consultants / Groupe conseil SID inc. / Poly Énergie inc. / Génio

Réalisation : SSQ Société immobilière inc. / Construction Dinamo inc.

900, René-Lévesque Est

Édifice situé au **900, boulevard René-Lévesque Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Atelier 21

Réalisation : Lauréat Pépin Inc

Le 300 Saint-Paul - Place Telus

Édifice situé au **300, rue Saint-Paul**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : ABCP architecture / Atelier Guy architectes

Réalisation : Pomerleau inc. / Construction Michel Gagnon

Parc de la Batterie Royale - SODEC

Rue Saint-Pierre, place Royale, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Eric Pelletier architectes

Réalisation : Les Entreprises Antonio Barette

Résidences Saint-Émile - Immeuble populaire de Québec inc.

Bâtiment situé au **1582, avenue Lapierre**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : ARDAM architecture inc. / WSP

Réalisation : Construction Bé-Con inc.

TeraXion

Bâtiment situé au **2716, rue Einstein**, arrondissement des Rivières

Conception : Desbiens

Réalisation : Pomerleau

Centre communautaire Lebourgneuf

Bâtiment situé au **1650, boulevard La Morille**, arrondissement des Rivières

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe

Prix spécial du jury

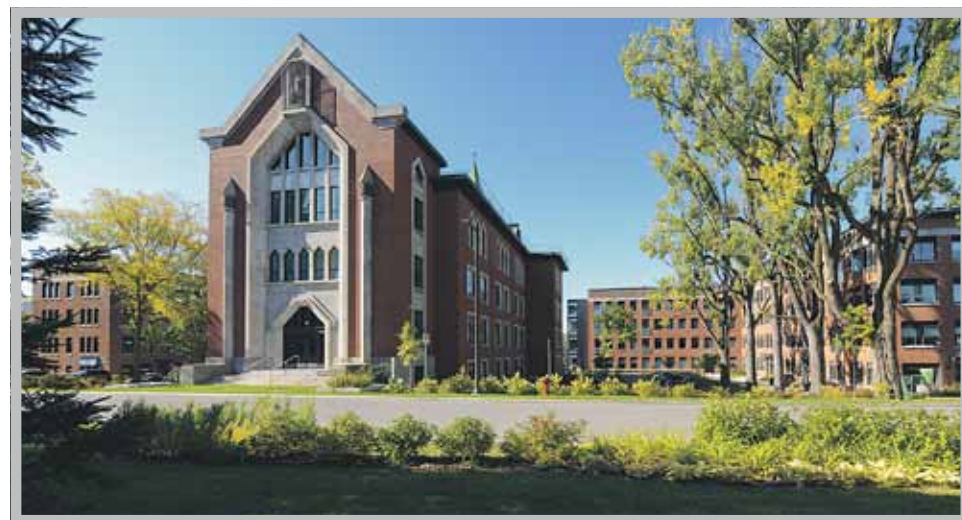
Lauréat

LA CITÉ VERTE - SSQ SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.

Avenue Ernest-Gagnon, rue des Sœurs-du-Bon-Pasteur, avenue des Jésuites, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : BMD architectes inc. / Genecor / Groupe IBI/DAA / Douglas consultants / Groupe conseil SID inc. / Poly Énergie inc. / Génio

Réalisation : SSQ Société immobilière inc. / Construction Dinamo inc.



Le jury souligne le caractère exceptionnel de cette réalisation, dans la production architecturale de l'année 2013-14. Il apprécie les spécificités de ce projet qui contribuent à inscrire la Cité Verte dans le nouveau paradigme de l'urbanisme et de l'architecture d'écoquartier. Au titre des spécificités, le jury retient notamment l'intégration des systèmes et des infrastructures (voirie, chauffage à la biomasse et silo d'alimentation, centrale de collecte des déchets, drainage et recyclage des eaux de surface); l'intégration de l'ensemble des infrastructures et des bâtiments à l'aménagement paysager, accessible à tous; et la diversité typologique et fonctionnelle des bâtiments - recyclage et bâtiments neufs (commerces, bureaux, cliniques, logements, maisons de ville). Cette réalisation a le mérite d'être à Québec la toute première à expérimenter, à cette échelle, un urbanisme durable en proposant une solution adaptée au contexte particulier d'un site mémorable de la ville. Le jury est d'avis que cette expérience devrait être observée par tous les acteurs de l'aménagement urbain de la région de Québec, de manière à en tirer tout enseignement utile.

Prix de participation

Les citoyens qui votaient pour le Prix du public couraient la chance de gagner un des quatre prix de participation offerts par nos généreux commanditaires.

- M^{me} Marguerite Cloutier est l'heureuse gagnante du prix offert par le Capitole de Québec : un **forfait Évasion** pour deux personnes. Ce forfait comprend une nuitée, un souper et un petit-déjeuner.
- M^{me} Sévérine Meyer et M. Richard Falardeau remportent chacun une série de billets pour deux personnes pour **trois pièces** de la saison 2014-2015 offerte par le Théâtre de la Bordée.
- M^{me} Janie Hémond gagne le carnet libre pour **trois concerts** pour la saison hiver-printemps 2015 au Palais Montcalm.

Félicitations aux gagnant(e)s !

LE CAPITOLE



PALAIS
MONTCALM
maison de la musique

Comité organisateur

Service de l'aménagement et du développement urbain

Odile Roy, Claudine Caron, Luce Simard, Johanne Groleau, Trycie Jolicoeur, Carlos de la Torre, Marilyn Croizer, Joanne Laverdière, Fernande Michaud et Patricia Giroux

Service des communications

Mireille Plamondon, Mathilde Borde, Sabrina Jacques, Chantal Gagnon et Robert Greffard.

Comité de sélection

Lydia Toupin de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

Michel Hubert de l'arrondissement des Rivières

Chantal Poirier de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Martin Bouchard de l'arrondissement de Charlesbourg

Marie-France Pagé de l'arrondissement de Beauport

Nathalie Cournoyer de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Ce cahier est une réalisation des Publications spéciales Le Soleil

Édition : **Yvan Dumont** • Conception graphique : **Diane Frigon**

Direction : **Frédéric Morneau** • Publicité : **418 686-3435**

Habitation › Construction neuve › basse densité

Lauréat

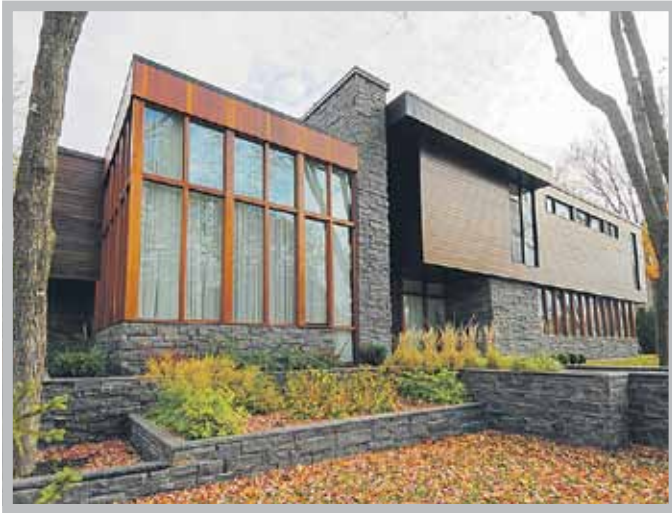
MÉLANIE FORTIER ET ANDRÉ ROCHETTE

Résidence située au **1410, avenue Oak**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Lemay et associés

Réalisation : Construction Vent-du-sud

Située à l'intersection de deux rues, cette résidence se compose d'un agencement de trois volumes rectangulaires dont la plupart sont coiffés d'une toiture végétale. Les murs sont recouverts d'un parement de bois traité sous pression et teint en usine ainsi que d'un parement de pierres naturelles. Les portes pleines en bois ou entièrement vitrées et la fenestration hybride composent les façades à l'aide de pans verticaux et horizontaux. La transparence du volume à l'avant procure, quant à elle, une certaine légèreté à cette construction neuve.



Commentaires du jury

Bâtiment dont la recherche volumétrique mérite d'être soulignée. L'implantation par rapport aux voies publiques, l'équilibre des masses et la préservation des arbres matures constituent une réponse sensible aux particularités du site. L'implantation contribue aussi à définir la cour arrière et à préserver son intimité.

Finalistes

François Dubé

Résidence située au **1242, rue Albert-Lozeau**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Construction HABCO

Réalisation : Construction HABCO

Résidence Roy-Boulet

Résidence située au **1347, avenue Duquet**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : ABCP architecture

Réalisation : Module X

Antoine Groulx

Résidence située au **1170, avenue Joseph-Rousseau**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : DG3A Architectes

Réalisation : Menuiserie Ranger

Josée Moffet et Christian Fortier

Résidences situées aux **1160 et 1162, avenue Joseph-Rousseau**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : DG3A Architectes

Réalisation : Menuiserie Ranger

Julie Bouchard et Claude Jacques / Caroline Forsythe et Robert O'Quinn

Résidences situées aux **1393 et 1395, avenue Joseph-Rousseau**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : DG3A Architectes

Réalisation : Menuiserie Ranger

Dominique Nadeau et Normand Nadeau

Résidence située au **1449, avenue Oak**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Yvan Blouin Architecte

Réalisation : Yvan Blouin Construction

Habitation › Construction neuve › moyenne et haute densité

Lauréat ex aequo

RÉSIDENCES SAINT-ÉMILE - IMMEUBLE POPULAIRE DE QUÉBEC INC.

Bâtiment situé au **1582, avenue Lapierre**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : ARDAM architecture inc. / WSP

Réalisation : Construction Bé-Con inc.

La conception de ce projet a été guidée par deux objectifs, soit l'intégration d'une résidence multifamiliale dans un cœur villageois et l'aménagement de logements destinés à des personnes âgées, selon des critères d'ensoleillement, de vue et d'intimité. Le traitement des revêtements extérieurs et le jeu volumétrique des balcons articulent le langage architectural de la construction. La maçonnerie de brique et la planche soulignent habilement ce jeu de volumes.



Commentaires du jury

Contribution inventive à la densification et à la revitalisation d'un noyau paroissial en périphérie de l'agglomération de Québec. L'introduction d'une échelle nouvelle se traduit par la bonne intégration des diverses composantes du programme en rapport à l'église et au cimetière et par une image vivifiante qui contribuent à l'identité de l'édifice.

Lauréat ex aequo

LES ALLÉES DE BELLEVUE - GROUPE NORPLEX INC.

Bâtiments situés aux **825 et 835, avenue de Vimy**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Les constructions R. Baril Ltée

Implantés sur le site de l'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue, ces deux nouveaux bâtiments s'insèrent dans le milieu dans lequel ils s'insèrent. Leur relation formelle avec les bâtiments existants permet de créer un espace dynamique entre les volumes en plus d'ouvrir des percées visuelles sur les cours, les espaces jardins et les arbres matures. En ce qui a trait au traitement des murs extérieurs, la façade visible de la rue se compose d'une base de briques et d'un jeu de planches de fibrociment en portion haute, tandis que la façade donnant sur la cour emprunte un langage plus épuré par l'utilisation de panneaux métalliques.



Commentaires du jury

Projet marqué par une échelle respectueuse du site et le sentiment d'appropriation que suggèrent les cours. L'exploitation judicieuse du site, la préservation des arbres et le souci du développement durable intégrés aux solutions techniques constituent les qualités essentielles de cette réalisation.

Finalistes

Le 760 Honoré-Mercier - Groupe Norplex Inc.

Bâtiment situé du **760 à 790, avenue Honoré-Mercier**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Groupe Norplex Inc.

Société immobilière YWCA - GRT Action habitation de Québec inc.

Bâtiment situé au **695, rue Saint-Gabriel**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Lafond Côté, Architectes / Groupe conseil Méconair / CIME Consultants

Réalisation : Nova Construction Plus (JPR) inc.

Le 235, St-Vallier Est

Bâtiment situé du **231 au 235, rue De Saint-Vallier Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : VAE - Vandal Architecte inc.

Réalisation : JES Construction inc.

Habitation › RÉNOVATION ET / OU AGRANDISSEMENT

Lauréat

RÉSIDENCE DE LAUSANNE

Résidence située au **137, avenue de Lausanne**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Hatem+D Architecture

Réalisation : Les constructions Jimmy Labonté

La rénovation et l'agrandissement de ce bungalow consistent en l'ajout d'un étage complet et d'un garage ainsi qu'en la recomposition des façades. Le volume vitré, à l'avant, fait le lien entre le bloc principal recouvert de bois gris pâle et le bloc d'accueil horizontal conçu avec un mélange de fibrociment et de briques noires. L'emplacement judicieux des ouvertures permet d'optimiser la luminosité naturelle et les vues sur le terrain boisé.

Commentaires du jury

Projet qui va bien évoluer au fil des années. En respect avec l'échelle du quartier, sa qualité visuelle et l'impact qu'il dégage de la rue sont clairs. L'expression soignée des volumes, la composition épurée des matériaux et l'attention portée à la conservation des arbres font de ce projet une belle réussite.

Finalistes

RÉSIDENCE CARON ET BLOUIN

Résidence située au **490, 68^e Rue Ouest**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Atelier 4e Niveau

Réalisation : François Blouin



CHANTALE FERLAND ET MICHEL BOUCHARD

Résidence située au **8235, rue Le Rouge**, arrondissement des Rivières

Conception : Michel Bouchard

Réalisation : JB Qualité Rénovation

LA MAISON BLEUE

Résidence située au **1635, côte à Gignac**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Carolyne Le Gallais architecte

Réalisation : Stephen Eric Pelletier construction - rénovation

Patrimoine › Dans un site patrimonial

Lauréat *ex aequo*

LUCIE BRISSON ET PIERRE LAROUCHE

Résidence située au **7849, Le Trait-Carré Ouest**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Lucie Brisson et Pierre Larouche / Vert-Vous Design

Réalisation : Hamel & Alain inc. / Toitures Rock enr. / Les Maçonneries Gilles Ouellet inc. / Réseau Maximus / Lucie Brisson et Pierre Larouche

Cette résidence est localisée à l'intérieur du site patrimonial de Charlesbourg, un secteur historique d'une grande valeur. Exécutés avec soin, les travaux de restauration ont permis de préserver les qualités architecturales de la maison ancienne. Les toitures en tôle à la canadienne du bâtiment principal et de l'entrée ainsi que la toiture en tôle à baguettes de la véranda ont été refaites. Une partie du mur nord-est et les deux cheminées ont été reconstruites en brique. Plusieurs pièces de boiseries ornementales, incluant les modillons en bordure du toit et les chambranles autour des lucarnes, ont également été remplacées à l'identique.



Commentaires du jury

Interventions réalisées en continuité avec l'espace historique du Trait-Carré. La maison participe à la valeur d'un ensemble. Effort de conservation, plus particulièrement, de restauration des composantes architecturales authentiques d'un bâtiment.

Lauréat *ex aequo*

PARC DE LA BATTERIE ROYALE - SODEC

Rue Saint-Pierre, Place Royale, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Éric Pelletier architectes

Réalisation : Les Entreprises Antonio Barette

La restauration d'un site patrimonial déjà restauré représente, à lui seul, un grand défi. Les travaux réalisés ont permis de redonner vie au lieu en les réinscrivant dans le réseau des espaces publics du Vieux-Québec Basse-Ville. Ces travaux ont également permis de préserver certains éléments d'interprétation afin de transmettre l'esprit du lieu, tout en offrant le confort, l'accessibilité et les usages multiples correspondant aux besoins actuels de ses utilisateurs. Plus spécifiquement, les travaux ont permis la conservation des canons et des arbres matures, le retrait du mur et du portail donnant sur la rue Sous-le-Fort et l'ajout d'une passerelle reliant la Place de Paris. L'installation de bancs publics, d'espèces indigènes de végétaux et de murs de gabions en treillis de saule a également permis d'améliorer l'attrait du lieu.



Commentaires du jury

Intervention à la fois contemporaine et subtile qui met en perspective le nouveau et l'ancien. La passerelle, conçue avec des matériaux légers et industriels, permet d'ouvrir ce lieu et de réinterpréter ce patrimoine. L'architecture, comme en témoignage ce lieu, va au-delà des bâtiments. Elle comprend aussi l'aménagement convivial d'espaces publics significatifs.

Mention

SALLE DES PROMOTIONS - PAVILLON CAMILLE-ROY - SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Édifice situé au **3, rue de la Vieille-Université**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Delort, Brochu et Rodrigue, architectes

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe



La restauration de la salle des Promotions du Pavillon Camille-Roy du Séminaire de Québec témoigne de l'adaptation de cet espace du XIX^e siècle aux besoins d'aujourd'hui. Sensible au contexte architectural ancien, le projet intègre des éléments contemporains réalisés avec des matériaux nobles tels que le bois et le verre tout en mettant en valeur les qualités préexistantes de l'espace et son ornementation plâtrée remarquable.



Commentaires du jury

Cette intervention, où l'histoire est mise en valeur, a permis de redonner tout son prestige à l'une des pièces maîtresses du Pavillon Camille-Roy.

Finalistes

François Dufaux et David Morin

Résidence située au **12, rue Hébert**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : David Morin, architecte

Réalisation : Lévis Cloutier inc.

Société de gestion des immeubles Roussillon Ltée

Édifice situé du **1123 au 1127, rue Saint-Jean**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Boudreau Fortier & Associés / Marie Alart Design inc.

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe

Caroline Tremblay et Daniel Fullick

Résidence située au **2400, chemin du Foulon**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : Caroline Tremblay et Daniel Fullick

Réalisation : Caroline Tremblay et Daniel Fullick / Menuiserie Delisle inc. / Qualitôt inc.

Patrimoine › Hors d'un site patrimonial

Lauréat

LES IMMEUBLES JEFFERY-HALE - SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SHQ ET IMMEUBLE POPULAIRE DE QUÉBEC INC.

Bâtiments situés au **250 et 300, boulevard René-Lévesque Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Jean-Claude Gauthier, architecte

Réalisation : Les constructions A. Carrier Inc. / Escaléra Entrepreneur Général Inc. / Maçonnerie Savoie et Associés Inc.

Construits au début du XX^e siècle pour répondre aux besoins de l'hôpital Jeffery-Hale, ces deux bâtiments ont été recyclés en logements en 1979. En vue de conserver les qualités architecturales de ce patrimoine bâti, des travaux sont en cours depuis 2003. Ces travaux comprennent la restauration de la maçonnerie de brique en plus de l'installation de portes en acier et en acajou et de fenêtres en aluminium dont les modèles reprennent ceux d'origine. La coupole et les tourelles du 300, boulevard René-Lévesque Est ont par ailleurs entièrement été refaites en cuivre. Des travaux d'entretien et de mise aux normes sont également exécutés chaque année.



Commentaires du jury

Projet exemplaire, tant dans son exécution par les divers corps de métiers que dans la planification des propriétaires pour la réalisation des travaux. Ce projet démontre que la conservation du patrimoine est un effort continu qui nécessite une vision à long terme.

Mention

DAVID LORD

Bâtiment situé au **779, rue Sainte-Claire**,

arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Atelier 4e Niveau, Jacky Deschênes architecte

Réalisation : Hamel & Alain inc.

Les travaux effectués sur ce bâtiment comprennent la réfection complète de la maçonnerie en pierre de la fondation et de la maçonnerie en brique sur les façades des rues Sainte-Claire et d'Aiguillon, l'installation d'un parement en fibrociment sur la façade arrière et le remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres.

Commentaires du jury

Intervention qui met à l'honneur le patrimoine et améliore la qualité du bâti dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Finalistes

Les 3 Brasseurs

Bâtiment situé au **650, Grande Allée Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Pitsas Architectes / Andres Escobar Design

Réalisation : Symco Construction

Marie-Pier Levesque et Olivier Gagnon

Bâtiment situé du **228 au 234, rue Saint-Jean**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Atelier 4e Niveau, Jacky Deschênes Architecte

Réalisation : Nathan Construction inc.

André Lemieux et Yves Dumaresq

Résidence située au **285, rue des Vieux-Pins**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : André Lemieux / Yves Dumaresq

Réalisation : Héneault & Gosselin Inc.



Édifices commerciaux et industriels

Renovation et / ou agrandissement

Lauréat

TERAXION

Édifice situé au **2716, rue Einstein**, arrondissement des Rivières

Conception : Desbiens

Réalisation : Pomerleau inc.



L'agrandissement du bâtiment existant, situé dans le Parc technologique de Québec, est implanté perpendiculairement à celui-ci et y est relié par un hall vitré constituant le point d'articulation des deux ailes. Le résultat de cette implantation permet de préserver des volumes longilignes qui maximisent les possibilités de fenestration ainsi que la pénétration de la lumière naturelle jusqu'au cœur des espaces de travail. L'élément le plus remarquable du projet a été de mettre à l'avant-plan du design une charpente de bois lamellé-collé. Ainsi, les qualités intrinsèques du bois s'expriment à l'aide des portes-à-faux, notamment aux débords de toiture, et des pièces de parement qui prolongent la structure sur les façades extérieures composées de déclinés de bois et de briques d'argile.

Commentaires du jury

Bâtiment à l'architecture audacieuse. L'utilisation du bois a été un élément important lors de la conception. À travers un bâtiment qui a de la personnalité, cette entreprise est parvenue à offrir une qualité, un cadre et une ambiance de travail agréable à son personnel.

Finalistes

Complexe santé de la Capitale - Gestion Deca inc.

Édifice situé au **14008, boulevard Henri-Bourassa**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Moreau Beaudoin architecture et design

Réalisation : Gestion Deca inc.

Le Shogun restaurant

Édifice situé au **96-98, rue Saint-Vallier Ouest**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Marc Bouchard, architecte

Réalisation : Construction Gilles Tremblay / LGL Groupe

Bureau CCM² architectes

Édifice situé au **9285, boulevard de l'Ornière**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Lévesque et associés construction inc.

Portofino Club Italien - Société de développement du fonds immobilier du Québec

Édifice situé au **965, route de l'Église**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : THAIZONE

Réalisation : L2 Construction

Édifices publics et institutionnels

Lauréat

LA MAISON DU PILOTE - CORPORATION DES PILOTES DU BAS SAINT-LAURENT

Édifice situé au **240, rue Dalhousie**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Lévesque et associés construction Inc.



La Maison du Pilote, véritable élément signal, se veut une ouverture sur la Marina du Port de Québec. Un jeu de soustraction, de juxtaposition, de retraits et d'avancées vient ainsi composer la nouvelle partie et métamorphoser le bâtiment d'origine par un langage architectural conséquent avec le milieu. En ce qui a trait à l'enveloppe, les travaux comprennent l'installation d'un revêtement de panneaux métalliques, l'agrandissement des fenêtres existantes et l'ajout d'ouvertures en périphérie du bâtiment. L'agencement des boîtes noires évidées et des boîtes blanches confère rythme et mouvement aux façades de l'immeuble.

Commentaires du jury

Petit fort à l'intérieur du port, le bâtiment contribue à la qualité visuelle du paysage environnant. Bâtiment discret, mais également frappant par sa volumétrie dynamique. La récupération de la structure existante demeure, quant à elle, un bon point pour l'environnement et le développement durable.

Finalistes

Édifice fédéral - 1550, avenue D'Estimauville

Édifice situé au **1550, avenue D'Estimauville**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Consortium M3 (Côté Chabot Morel et Pierre Martin Architectes)

Réalisation : Ogesco Construction inc.

900, René-Lévesque Est

Édifice situé au **900, boulevard René-Lévesque Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Atelier 21

Réalisation : Lauréat Pépin Inc.

Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) - Université Laval

Édifice situé au **2300, rue de la Terrasse**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : Coarchitecture / ABCP architecture / Hughes Condon Marler Architectes (HCMA)

Réalisation : Pomerleau inc.

Édifices commerciaux et industriels

Construction neuve

Lauréat

POSTE DE LIMOILOU - HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

Édifice situé au **900, boulevard Montmorency**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Régis Côté et associés / Hydro-Québec Équipement

Réalisation : Pomerleau inc.

Localisé dans la zone industrielle de la Canardière, le projet de transport d'énergie d'Hydro-Québec, visant l'intégration harmonieuse des équipements et du réseau dans le milieu urbain, a résulté en la construction du nouveau poste de Limoilou. Le bâtiment se compose de deux volumes de niveaux et de formes différentes. La partie basse possède une marquise triangulaire qui se projette vers l'avant et qui est soutenue par un pilier de béton. La partie haute, recouverte d'un matériau de couleur vive, présente, quant à elle, une façade rythmée par des lamelles horizontales.

Commentaires du jury

Le bâtiment, situé à la jonction du Vieux-Limoilou et de Maizerets, contribue à la revitalisation du secteur. L'aménagement paysager autour du bâtiment représente un véritable effort pour accompagner la construction. Avec ses proportions équilibrées et ses matériaux colorés, le bâtiment attire le regard dans le paysage industriel.



Finalistes

Kolossa

Édifice situé au **159, 41^e Rue Ouest**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : Larochelle et Desmeules, Architectes / Axys Consultant Inc. / Yves Gagnon, Ingénieur-conseil

Réalisation : Lévesque et Associés, Construction Inc.

Fiducie familiale R. Serré 2011

Édifice situé au **9065, boulevard de l'Ornière**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : Quanta Architecture

Réalisation : Construction Dutran inc.

Bâtiments municipaux

Lauréat

BIBLIOTHÈQUE MONIQUE-CORRIVEAU

Bâtiment situé au **1100, route de l'Église**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : Consortium Dan Hanganu + Côté Leahy Cardas architectes

Réalisation : Pomerleau inc.



Ce projet a permis le recyclage de l'église Saint-Denys-du-Plateau, un exemple éloquent de l'architecture moderne au Québec conçue par Jean-Marie Roy en 1964, pour en faire une bibliothèque du XXI^e siècle. Contrastant avec la blancheur et la brillance retrouvées dans la forme d'origine de l'église, les deux agrandissements jouent d'audace avec leur coloration aux extrémités de l'édifice. À l'arrière, l'addition est recouverte en panneaux de verre clair, sérigraphié et coloré. Elle est séparée de l'ancienne nef par un volume marquant le passage de l'ancien au nouveau. À l'avant, l'ajout d'une boîte de verre coloré signale le lieu animant le parvis.

Commentaires du jury

Belle réutilisation du patrimoine moderne. Cette intervention ajoute de l'élégance, de l'ouverture et de la visibilité au bâtiment. Lieu de socialisation, d'éducation et de détente, cette nouvelle bibliothèque offre un espace public intérieur et extérieur important à l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Un défi élevé, magistralement relevé !

Finalistes

Centre communautaire Lebourgneuf

Bâtiment situé au **1650, boulevard La Morille**, arrondissement des Rivières

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe

Entretien et préservation

Lauréat

DENISE ROBITAILLE

Résidence située au **4233, rue Michelet**, arrondissement des Rivières



Revêtue de briques, cette maison possède un décor élaboré inspiré de l'esprit éclectique de la première moitié du XX^e siècle. La lucarne-pignon et les plates-bandes en brique de deux couleurs coiffant les ouvertures sont des éléments caractéristiques sur lesquels repose la valeur patrimoniale de cette résidence. Il en va de même pour les composantes de la galerie, telles que l'avent à angle arrondi, les piliers et les balustres. Leur entretien et leur préservation minutieuse sont essentiels, tout comme la conservation de sa volumétrie d'origine.

Commentaires du jury

Cette résidence, témoin d'une époque particulière, constitue une trace tangible dans l'historique du développement et de l'évolution du quartier Duberger - Les Saules de l'arrondissement des Rivières. Les efforts d'entretien et de préservation des propriétaires ont permis d'en assurer la transmission.

Finalistes

Richard Hamel

Résidence située au **58, rue de la Montagnette**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Recyclage

Lauréat

LE 300 SAINT-PAUL - PLACE TELUS

Édifice situé au **300, rue Saint-Paul**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : ABCP architecture / Atelier Guy architectes

Réalisation : Pomerleau inc. / Construction Michel Gagnon



Le défi majeur de ce projet a été de conserver le caractère industriel de cet ancien centre de tri postal tout en le transformant afin de l'actualiser et de répondre à sa nouvelle vocation commerciale. Une restauration des éléments de façade, tels que la pierre et le cuivre, a été jointe à une fenestration écoénergétique. L'enveloppe offre ainsi une transparence accentuée, ce qui crée un lien entre l'environnement urbain et les espaces intérieurs du bâtiment. En plus de valoriser le confort de l'utilisateur, le projet est exemplaire du point de vue du développement durable; il s'est en effet mérité la certification LEED OR.

Commentaires du jury

Projet qui donne un second souffle à un édifice important dans le tissu urbain du Vieux-Québec Basse-Ville. Bel exemple de recyclage. Le bâtiment conserve sa signature de base tout en bonifiant son architecture.

Finalistes

Lunique Espaces condos - Casot Ltée

Édifice situé au **2050, boulevard René-Lévesque Ouest**, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Conception : ABCP Architecture

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe inc.

Accessibilité universelle

Lauréat

CENTRE COMMUNAUTAIRE LEBOURGNEUF

Bâtiment situé au **1650, boulevard La Morille**, arrondissement des Rivières

Conception : CCM² architectes

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe



Cet agrandissement est un bel exemple de réussite en matière d'accessibilité universelle et d'architecture. Il surpasse les exigences standards de la Ville de Québec en ce domaine. Les travaux réalisés sur deux niveaux comportent l'ajout d'un gymnase double, de vestiaires avec blocs sanitaires, d'une salle d'entraînement et d'une salle de cours. Une fenestration abondante dans les espaces communs optimise l'utilisation de la lumière naturelle. Tous les espaces intègrent les principes d'accessibilité universelle permettant aux personnes à mobilité réduite, aux personnes ayant des problèmes de vision, aux personnes âgées, aux jeunes mamans avec poussettes et aux jeunes enfants d'être autonomes dans le centre. Les concepteurs ont développé une distribution des espaces qui offre une orientation efficace et rapide aux usagers du centre. Dans cette optique, plusieurs éléments ont été étudiés : signalisation, luminosité et réflexion de la lumière, réverbération du son, couleur, contraste de textures des surfaces, dégagement et zone de manœuvres, intégration de mains courantes et d'éléments facilitant le guidage et le repérage.

Affichage

Lauréat

LES THÉS DAVID'S TEA

Enseigne réalisée au **1049, rue Saint-Jean**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Enseignes Access

Réalisation : Enseignes Access

L'enseigne LES THÉS DAVID'S TEA est installée au rez-de-chaussée d'un bâtiment ancien localisé dans le site patrimonial du Vieux-Québec. Alignée avec l'entrée principale, elle se positionne sous la corniche à denticules. Ses lettres en aluminium peintes en blanc et au fini lustré sont ancrées au mur à l'aide de tiges filetées. Bien identifiable grâce à une bande de couleur cyan en arrière-plan, elle participe à la vie commerciale de cette section de la rue Saint-Jean.



Commentaires du jury

Discrète et de bon goût, l'enseigne s'intègre bien à l'architecture du bâtiment patrimonial. Il s'agit d'un exemple à suivre dans le secteur. L'enseigne transmet un message efficace, alliant à la fois la fraîcheur et la modernité.

Finalistes

Le Cochon Dingue

Ensemble des enseignes réalisé au **46, boulevard Champlain**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : LMG Communication Graphique / Lemay Michaud, Architecte

Réalisation : Posimage Inc. / Entreprise Harbour

Les 3 Brasseurs

Ensemble des enseignes réalisé au **650, Grande Allée Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Andres Escobar Design

Réalisation : Posimage Inc.

Festival d'été international de Québec

Enseigne à plat réalisée au **683, rue Saint-Joseph Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Festival d'été international de Québec

Réalisation : Groupe Têtu Inc.

Ateliers et saveurs

Enseigne en saillie au **830, rue Saint-Joseph Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : GM Développement Inc.

Réalisation : Posimage Inc.

La Vie Sportive

Enseigne au sol réalisée au **600, rue Bouvier**, arrondissement des Rivières

Conception : Enseignes Otis-Image In

Réalisation : Enseignes Otis-Image In

Maheu & Maheu

Enseigne au sol réalisée au **605, rue des Rocailles**, arrondissement des Rivières

Conception : BGLA Architecture + Design urbain / Cossette

Réalisation : Les constructions Béland & Lapointe / Posimage inc.

Capital Propane inc.

Enseigne au sol réalisée au **2700, boulevard Wilfrid-Hamel**, arrondissement des Rivières

Conception : Enseignes Otis-Image In

Réalisation : Enseignes Otis-Image In

Œuvre d'art public

Lauréat

D'UN LIEU À L'AUTRE

Œuvre d'art située au **1000, boulevard René-Lévesque Est**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Chantal Séguin

Réalisation : Chantal Séguin



Le nouvel escalier menant du hall principal du Centre des congrès de Québec vers un corridor public est mis en valeur par cette œuvre qui fait référence au lieu, au paysage urbain et à la vie de quartier. *D'un lieu à l'autre* est constituée d'escaliers suspendus, de jeux d'échelles et de centaines de personnages en métal déambulant, tête à l'envers. Introduisant une dimension humaine, les personnages interpellent l'observateur et lui permettent de se projeter virtuellement dans cet espace. Il se crée alors un effet de miroir entre les gens qui montent l'escalier et les personnages de l'œuvre.

Commentaires du jury

Du point de vue artistique, cette œuvre a un impact puissant. Elle est discrète, tout en étant flamboyante. Le visiteur s'arrête, se questionne. Il est stimulé par cette évocation du vide qu'insuffle l'œuvre.

Finalistes

Le Roi du fleuve

Œuvre d'art située au **850, rue de la Reine**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : Luce Pelletier

Réalisation : Forge ornementale Lapointe inc.

La Mêlée

Œuvre d'art située au **1650, boulevard La Morille**, arrondissement des Rivières

Conception : Florent Cousineau

Réalisation : Florent Cousineau / Atelier l'Œil de Poisson

La forêt des connaissances

Œuvre d'art située au **1100, route de l'Église**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : Claudie Gagnon

Réalisation : Bloc 5

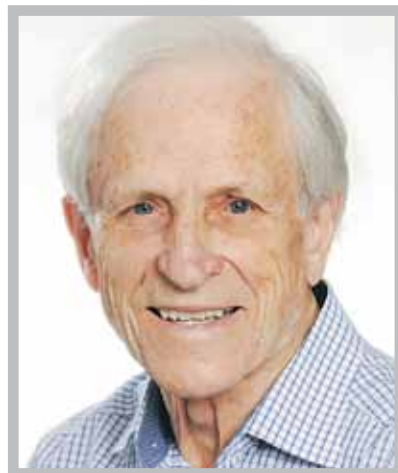
Hommage

À l'occasion des Mérites d'architecture 2014, la Ville de Québec rend hommage à l'architecte Fernand Tremblay.

M. Tremblay est diplômé en architecture de l'École des beaux-arts de Montréal en 1955. Il quitte Montréal en 1958 pour rejoindre, à Jonquière, un ancien camarade de classe, Evans St-Gelais, avec qui il fonde le bureau St-Gelais et Tremblay, architectes. Une de leurs réalisations, l'église de Saint-Raphaël à Jonquière, se mérite la médaille d'argent au concours de la Fondation Massey.

En 1960, la firme est en pleine expansion. M. Tremblay ouvre un nouveau bureau à Roberval. Prônant une orientation architecturale moderne, il y conçoit entre autres la résidence des Frères maristes du Campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin-de-Desmaures et l'église de Notre-Dame-Immaculée à Roberval. Le déménagement de la firme à Québec en 1966 amène M. Tremblay à participer à plusieurs projets publics et institutionnels marquants tels que le Pavillon Jean-Charles-Bonenfant de l'Université Laval, les Édifices H et J et le Jardin d'animaux pour enfants du Jardin zoologique du Québec.

Doté d'une approche méthodique et rigoureuse dans l'administration des projets, M. Tremblay est reconnu pour ses qualités de gestionnaire. Il a ainsi donné des bases solides au bureau d'architectes pour assurer sa pérennité, malgré sa retraite en 1998. Outre sa pratique privée, M. Tremblay a travaillé comme professeur et directeur de l'École d'architecture de l'Université Laval et président de la Commission des champs de bataille nationaux. Il a siégé au sein de divers conseils et comités de l'Ordre des architectes du Québec. Il a également participé à la création du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle ainsi qu'à l'Association des Architectes en pratique privée du Québec. Empreint d'une volonté de sensibiliser le public à l'architecture en tant que valeur sociétale, il a largement contribué à l'évolution de la profession d'architecte au Québec.



Pavillon Charles-Eugène-Marchand, Université Laval



Résidence des Frères Maristes, Saint-Augustin



Église Notre-Dame-Immaculée, Roberval